



Benoît TESTE
Secrétaire Général
BT/NO/20.21/006

Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de varenne
75700 Paris

Les Lilas le 15 septembre 2020

Objet : Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement organisme créé par décret en 1995 (Code de l'Education, livre II, D 239-25 et suivants).

Par sa composition il est unique : représentants de différents ministères, des élus des collectivités et des deux assemblées (Article L239-2 du code de l'éducation), des représentants des syndicats et des parents d'élèves...

La FSU participe activement aux travaux de cet organisme dont les rapports et les ressources documentaires permettent de faire progresser la prévention des risques dans les établissements scolaires et d'améliorer la prise en compte des personnes en situation de handicap.

L'annonce du ministère de l'éducation nationale le 15 novembre 2019, de mettre fin à cet observatoire suivant en cela les préconisations de votre prédécesseur sur la suppression d'organismes dits « inutiles », apparaît donc d'autant plus incompréhensible que l'intérêt et l'action de cet observatoire indépendant ne sont pas en question (rapports annuels, guides, fiches de prévention, enquêtes et analyses...) selon les termes des conseillers du ministre à son président, Jean-Marie Schléret.

Les événements des derniers mois, crise du COVID et protocole sanitaire dans les établissements d'enseignement, incendie d'une usine classée « Seveso » à Rouen, pollution au plomb autour de la cathédrale Notre-Dame, la présence d'amiante dans de très nombreux établissements scolaires, sans compter la montée des risques majeurs de causes naturelles liées au dérèglement climatique, ont démontré que la poursuite des activités d'un organisme indépendant et collégial comme l'Observatoire, est essentiel au progrès des politiques de préventions des risques et de diffusion de la culture du risque et de l'accessibilité.

.../...

C'est pourquoi la FSU vous sollicite directement, le ministre de l'éducation nationale n'ayant pas répondu à nos courriers, pour que la décision de faire disparaître l'Observatoire soit reconsidérée.

Vous avez dans vos premières déclarations fait part de votre attachement à l'indépendance des organismes de conseil.

La FSU est disponible pour travailler à la modernisation structurelle de cet Observatoire mais en restant dans le cadre d'un organisme indépendant. Elle espère pouvoir compter sur votre intervention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Benoît TESTE
Secrétaire Général de la FSU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît Teste', with a long horizontal flourish extending to the right.